

propriétaires américains? Et le député de Fraser Valley-Est est doublement inquiet, étant l'un d'entre eux.

M. Hogarth: Monsieur l'Orateur, j'accepte cette mise au point si c'est une rétractation de l'insinuation que le député de Fraser Valley-Est voulait protéger ses propres biens lorsqu'il a présenté cette motion. Je voudrais que cessent ces sots commentaires empreints de sectarisme politique et que nous exprimions l'inquiétude que nous partageons tous au sujet de l'une des plus belles régions du Canada, menacée de destruction, à moins que des mesures fermes soient prises.

Les dommages pourraient être irréparables. Je suis écœuré de l'influence que semblent exercer les grosses sociétés pétrolières américaines sur tous les gouvernements intéressés. Je n'exclus pas notre propre gouvernement. Je veux parler de tous les gouvernements. Je suis fatigué du manque d'empressement évident à régler les problèmes de sécurité.

Plutôt que de saisir de cette question la Commission mixte internationale, ce qui est évidemment une bonne idée, il faudrait arrêter les mouvements de pétroliers, sauf ceux nécessaires à l'échelle locale, jusqu'à ce que les gouvernements intéressés aient adopté les règlements et traités nécessaires et jusqu'à ce que les habitants de la Colombie-Britannique soient assurés d'une protection raisonnable contre un tel désastre. Je dis «protection raisonnable» car on ne pourra jamais les protéger totalement.

Cela concerne tous les députés de la Colombie-Britannique, y compris ceux de l'opposition. De ce côté-ci nous sommes tous concernés. Personne ne peut s'attribuer un grand mérite mais c'est le député d'Esquimalt-Saanich qui mérite le plus de félicitations. Nous l'appuyons tous en tout ce qu'il fait et également le ministre de l'Environnement (M. Davis).

L'ennui qu'il y a à être député de l'arrière-ban est qu'il est difficile d'avoir une idée d'ensemble quant aux décisions graves à prendre. Il est facile pour les députés de l'arrière-ban et de l'opposition de proposer les solutions les plus loufoques sans avoir en main les renseignements indispensables à l'élaboration de toute solution.

Cependant, je ne veux pas dire que le gouvernement a été assez loin en vue de protéger les intérêts des habitants de la Colombie-Britannique. Sauf le respect que je dois au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), je me souviens à quel point il a été difficile pour la Chambre d'obtenir du gouvernement qu'il fasse quelque chose au sujet de l'Arctique il y a quelques années. Si un groupe d'entre nous ne l'avaient pas constamment aiguillonné, je ne pense pas que la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques aurait été adoptée. C'est indiscutablement un bon point pour le gouvernement en matière de pollution. C'est un bon point pour lui d'avoir adopté la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et la loi sur les ressources en eau du Canada. Ce sont d'excellentes mesures mais j'exhorte le gouvernement à aller encore plus loin que cette motion. Je ne comprends pas pourquoi il ne pourrait pas adopter l'attitude la plus ferme en face du gouvernement américain à ce sujet.

C'est inadmissible que notre premier ministre (M. Trudeau) examine la question avec le président des États-Unis sans qu'on prenne ensuite les mesures voulues pour remédier au problème, non seulement sur la côte ouest mais sur la côte est. Je ne dis pas que le gouvernement ne fait ou ne fera rien. Je sais que le renvoi de la question à la Commission mixte internationale aboutira à quelque chose. Mais tandis que s'effectue ce renvoi, que les inter-

minables procédés diplomatiques entrent en jeu et que la Commission examine la question, s'il fallait qu'un désastre se produise qu'arriverait-il? Nous avons beau approuver la motion et le geste du gouvernement, que pourrions-nous répondre aux habitants de la Colombie-Britannique si un malheur survenait dans l'intervalle?

Le gouvernement devrait y aller carrément, de concert avec le gouvernement américain, et présenter d'urgence une mesure législative sur le transport et le déchargement de pétrole dans la région. Le désastre de Cherry Point nous inquiète. Cette mesure serait pour nous l'assurance d'une action immédiate et appropriée pour empêcher la chose de se reproduire.

Une voix: Appuyez-vous l'amendement?

M. Hogarth: Je ne trouve rien à redire à l'amendement. Je remercie la Chambre de son attention. Je pense que nous devrions mettre la motion aux voix immédiatement et l'adopter.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole sur la motion dont nous sommes saisis relative à l'épanchement de pétrole qui s'est produit en Colombie-Britannique et aux conséquences néfastes qu'il entraînera certainement sur l'écologie. Avant d'aborder le fond du problème, je voudrais dire que je m'oppose à la déclaration du député de Burnaby-Seymour (M. Perrault) selon laquelle les députés de l'opposition ont profité de cet accident de pollution pour en faire une question politique. Cette déclaration ne reflète pas la réalité. Je ne parlerai pas des motions qui ont été déposées tous les jours de cette semaine, le représentant du Yukon (M. Nielsen) l'ayant déjà fait avec talent, lorsqu'il a souligné que les députés de tous les partis de l'opposition...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration invoque le Règlement.

M. Perrault: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège pour bien expliquer ce que j'ai dit. Je parlais à ce moment-là des observations qu'avait faites le représentant de Fraser Valley-Ouest. Je reconnais que les députés de l'opposition ont fait, en la matière, de sincères propositions.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, je disais que le député du Yukon avait esquissé les sujets d'inquiétude dont les députés de l'opposition avaient, tous les jours, fait part à la Chambre depuis qu'était survenu cet épanchement de pétrole. Il me paraît curieux que le gouvernement n'ait tenu aucun cas de cette requête, il y a seulement trois jours.

• (1640)

M. Nielsen: Et qu'il l'ait rejetée.

M. Harding: Oui, et qu'il l'ait rejetée également. Il y a plusieurs points qui méritent d'être soulevés dans ce débat. Je défère volontiers aux observations de mon préopinant, le député de New-Westminster (M. Hogarth), dont la plupart sont bien-fondées.

La question est sérieuse et cause une grave inquiétude à tous les habitants de la Colombie-Britannique. Je pense qu'il est temps de mettre cartes sur table et d'interroger ouvertement le gouvernement sur sa stratégie en matière de pollution.

Une des premières questions que je veux soulever est celle des plans d'action. Il y a près de deux ans, nous